

Du mardi onze mars deux mil huit, convocation du Conseil Municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois, adressée individuellement à chaque Conseiller Municipal pour une session extraordinaire le dimanche seize mars deux mil huit.

Objet de la réunion : Installation du Conseil Municipal élu le neuf mars deux mil huit, élection du Maire, vote du nombre des Adjoints, élection des Adjoints.

-----

### SEANCE DU 16 MARS 2008

L'an deux mil huit, le seize mars à dix huit heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois, proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du neuf mars deux mil huit, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122- 8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents M Mmes les Conseillers Municipaux :

1 - DUMOULIN Robert	6 – PARINAUD Charles	11 – DARDAILLON Bruno
2 – DEBROSSE Guy	7 – DESFOUGERES Francette	12 – BARCAT Jeannette
3 – DUMOULIN Roger	8 – PINAULT Muriel	13 – PASQUIGNON Laurent
4 – NEVEU Christophe	9 – GUIGNAT Marie-Claude	14 – DELAFONT Gérard
5 – PERICAT Bernard	10 – TISSIER Roger	15 – JOYEUX Sylvie

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Gérard DELAFONT, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer DUMOULIN Robert – DEBROSSE Guy – DUMOULIN Roger – NEVEU Christophe – PERICAT Bernard - PARINAUD Charles– DESFOUGERES Francette – PINAULT Muriel– GUIGNAT Marie-Claude – TISSIER Roger – DARDAILLON Bruno – BARCAT Jeannette – PASQUIGNON Laurent – DELAFONT Gérard – JOYEUX Sylvie dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Madame Jeannette BARCAT, la plus âgée des Membres du Conseil, a pris ensuite la Présidence.

Le Conseil a choisi pour Secrétaire Monsieur Christophe NEVEU

-----

### ELECTION DU MAIRE

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Candidat : Monsieur Gérard DELAFONT*

Chaque Conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : .....	15
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral	<u>01</u>
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés.....	14
Majorité absolue.....	08

Ont obtenu : Monsieur Gérard DELAFONT, quatorze voix ..... 14

Monsieur Gérard DELAFONT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

-----

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil qu'il souhaiterait avoir trois Adjoints et invite l'Assemblée à voter. A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le nombre des Adjoints à trois.

-----

## ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Gérard DELAFONT, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint

*Candidat : Monsieur DARDAILLON Bruno*

-----

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux article L65 et L66 du Code électoral....	<u>03</u>
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue.....	07
Ont obtenu : Monsieur DARDAILLON Bruno, onze voix .....	11
Monsieur DUMOULIN Robert, une voix.....	01

Monsieur DARDAILLON Bruno, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

-----

## ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième Adjoint

*Candidate : Madame GUIGNAT Marie-Claude*

-----

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux article L65 et L66 du Code électoral....	<u>03</u>
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue.....	07
A obtenu : Madame GUIGNAT Marie-Claude, douze voix.....	12

Madame GUIGNAT Marie-Claude, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

-----

## ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint

*Candidat : Monsieur DUMOULIN Robert*

-----

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux article L65 et L66 du Code électoral....	<u>04</u>
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés.....	11
Majorité absolue.....	06
A obtenu : Monsieur DUMOULIN Robert, onze voix .....	11

Monsieur DUMOULIN Robert, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

-----